



Rouen : Une école privée hors contrat fermée par la préfecture de Seine-Maritime



EDUCATION L'établissement scolaire, situé à Rouen (Seine-Maritime), n'aurait pas pris les mesures nécessaires pour assurer « des apprentissages suffisamment rigoureux et sérieux »

20 Minutes avec agences

Publié le 21/03/22 à 17h14 — Mis à jour le 21/03/22 à 17h25

L'école a été contrôlée trois fois, récemment, par l'académie de Normandie : en février 2021, en septembre 2021 et en janvier 2022. Les résultats n'étaient définitivement pas à la hauteur. La préfecture de Seine-Maritime annonce avoir pris la décision de fermer un établissement scolaire privé hors contrat, à Rouen. Les inspections auraient démontré « que les enseignements dispensés dans cet établissement » (Educ'et Valeurs) ne permettaient pas aux élèves « des apprentissages suffisamment rigoureux et sérieux ».

Située place du Châtelet, dans un Quartier de reconquête républicaine (QRR), note *Ouest-France*, l'école élémentaire avait ouvert en 2014 et aurait déjà été mise en demeure à plusieurs reprises. Elle accueillait 14 élèves cette année.

« Des carences énormes en termes de pédagogie »

Les vérifications ont été effectuées en s'appuyant sur l'action des Clir départementales (cellules de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire), pilotées par les préfets de département, indique *Paris Normandie* qui évoque « des carences énormes en termes de pédagogie ».

Selon le quotidien régional, l'école – qui avait lancé une cagnotte en ligne afin d'agrandir l'établissement et de créer un collège – se présentait comme « tenant compte du bien-être et de l'épanouissement de chaque enfant, en développant son autonomie et en respectant son rythme de développement intellectuel », et comme le « prolongement de l'éducation dispensée au sein de la famille, élément essentiel à la réussite du projet ».

L'établissement n'aurait pas réajusté son programme pédagogique, « rendant impossible l'acquisition du socle aux enfants qui y sont scolarisés ». La préfecture précise qu'elle a pris « les mesures nécessaires » pour s'assurer de la rescolarisation sans délai dans un autre établissement des 14 enfants.

